

Témoignage : le développement économique d'un territoire : Le développement économique du territoire d'Audruicq

Le territoire de la communauté de communes de la région d'Audruicq a amorcé sa démarche de développement local dans les années 90 en initiant un projet de territoire ancré dans une démarche collaborative avec les acteurs locaux.

Des commissions communales ont été mises en place pour consulter les élus, commerçants, artisans et agriculteurs, habitants, permettant ainsi d'identifier les ressources et les défis.

Cette dynamique a amené la création du CPETI, Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal, regroupant plus de cent adhérents, pour promouvoir l'activité socio-économique intercommunale.

Au vu des enjeux agricoles, un écopole alimentaire a vu le jour pour encourager les circuits courts en agriculture biologique, avec des installations permettant la production et la transformation des produits locaux.

Aujourd'hui, le territoire poursuit cette dynamique autour de la transition alimentaire et environnementale, soutenue par la collectivité et inscrite dans le plan climat territorial.